

COMMUNE DE DOUMAITANG : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°005/AONO/C/DMTG/SG/CIPM/2021
DU 27 AVRIL 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC
PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES
SOLAIRES DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE
DOUMAITANG, DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Doumaintang, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'éclairage public dans certaines localités de la Commune de DOUMAITANG par trente (30) lampadaires solaires, Département du Haut-Nyong, Région de L'Est.

Montant 51 500 000 (Cinquante un Millions Cinq Cent Mille)
Francs CFA TTC

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préliminaires ;
- Installation de points lumineux

3. Coût prévisionnel

Montant prévisionnel : 51 500 000 (Cinquante un Millions Cinq Cent Mille) Francs FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution est de cinq (05) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

II revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai Sus-indiqué.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Génie Electrique et installées en territoire camerounais

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation Générale de la Décentralisation pour Investissement au titre de l'Exercice 2021.

Montant prévisionnel : 51 500 000 (Cinquante un Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de DOUMANTANG.

9. Acquisition du dossier

dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable

de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune concernée

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Doumaintang, au plus tard le 21 Mai 2021 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTENPROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C/DOUMANTANG/SG/CIPMP/2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR
LES TRAVALX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES LOCALITES DE
LA COMMUNE DE DOUMANTANG PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES
SOLAIRES, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Un million trente mille (1 030 000) Francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administration concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUMAITANG, **le 21 Mai 2021 à 12H00 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de DOUMAITANG, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 3) Absence de la caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.
- 3) Absence de fiche technique lampadaires solaires de 64 W+poteau de 7m.
- 4) Absence du manuel d'utilisation des lampadaires de 64 W+poteau de 7m

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à 20%.

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels :

- 1) la capacité ou solvabilité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non
- 6) La présentation de l'offre. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 75% seront examinées

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUMANTANG

BERTOUA le 27 Avril 2021

Le MAIRE

KOUME Honoré